



Andreea Axinte et Nicolas Dulon, créateurs-gestionnaires des centres d'affaires Espace Entreprises.



Andreea Axinte, présidente de la JCE Montpellier, et Gregory Blanvillain, président-fondateur de l'Agence COM'Event.

Des entreprises montpelliéraines adhèrent à la charte du recruteur citoyen de la JCE

Convaincus que l'engagement citoyen contribue à la performance et à l'innovation des entreprises, la Jeune Chambre Economique française, l'Union Nationale des Missions Locales et le Pôle Eco-conception conjuguent leurs forces. L'idée : faire reconnaître par l'entreprise les compétences acquises dans un cadre non formel et valoriser pleinement le bénévolat dans les politiques de recrutement, de formation et de gestion des talents.

Judi 10 septembre, au Château du Domaine départemental d'O, à Montpellier, en marge de l'afterwork des présidents de réseaux de la CCI Hérault, une charte importante a été doublement paraphée. En effet, la JCE veut promouvoir une charte du recruteur citoyen et responsable pour que l'expérience acquise via un engagement associatif et citoyen, et/ou RSE soit reconnue à sa juste valeur, au moment d'un recrutement.

Ainsi que 2,5 millions de Français connaissent le chômage, dont 25 % des jeunes de moins de 25 ans, l'engagement citoyen n'a jamais été aussi fort : près d'un Français sur quatre est bénévole dans une association. Ces engagements aux multiples facettes permettent de porter des projets d'intérêt général, de contribuer au mieux vivre ensemble, de dynamiser un

territoire, d'aider ceux qui en ont besoin... Ce sont aussi des opportunités personnelles pour développer de nouvelles compétences, forger sa personnalité, prendre confiance en soi, s'ouvrir aux autres et s'adapter au changement.

De véritables sources d'apprentissages

« Perçues comme de véritables sources d'apprentissages, transférables dans la vie professionnelle, à la condition qu'elles soient mieux appréhendées, ces expériences doivent être davantage reconnues et intégrées dans la politique de gestion des ressources humaines » explique Andreea Axinte, la présidente de la Jeune Chambre économique de Montpellier. « En quête de sens et de valeurs dans leur travail,

les collaborateurs accordent en outre de plus en plus d'importance à la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux, notamment dans la gestion du personnel et leur évolution au sein de l'entreprise. C'est dans cette double dynamique que s'inscrit la Charte du Recruteur Citoyen et Responsable. »

Le 10 septembre dernier, Grégory Blanvillain, président-fondateur de l'agence COM'Event, et Nicolas Dulon, créateur et gestionnaire des centres d'affaires Espace Entreprise (Montpellier, Castelnau-le-Lez) ont apposé leur signature et lancé le mouvement.

Daniel CHOC